

Extrait du Observatoire de Paris centre de recherche et enseignement en astronomie et astrophysique relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
<https://www.obspm.fr/-formation-continue-.html>

Formation Continue

- Enseignement -

Date de mise en ligne : jeudi 24 janvier 2013

Date de parution : 23 août 2017

**Observatoire de Paris centre de recherche et enseignement en astronomie et
astrophysique relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche.**

La formation continue et professionnelle répond aux entreprises et organismes qui souhaitent faire bénéficier leurs personnels des connaissances issues de la recherche. Des formations aux dernières techniques de pointe dans le domaine de l'astrophysique et du spatial, sous la forme de stages, de formations diplômantes (diplôme national ou d'université) ou qualifiantes sont organisées à l'Observatoire de Paris.

La formation tout au long de la vie

La formation continue s'adresse également aux particuliers, salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, qui souhaitent acquérir un diplôme ou une nouvelle qualification, accéder à l'enseignement supérieur, suivre une formation à finalité culturelle.

L'Observatoire de Paris propose des **formations spécifiquement conçues et aménagées pour un public relevant de la Formation Continue** : diplômes nationaux, diplômes d'université, formations qualifiantes (stages courts, séminaires,...).

Domaines de compétences

Sciences et technologie : astronomie, astrophysique, techniques instrumentales, informatique scientifique, informatique multimédia

Rapprochez-vous de la composante concernée par la formation qui vous intéresse afin de connaître les modalités de recrutement et les tarifs.

- [L'ensemble de l'offre de formation initiale de l'Observatoire de Paris](#) (diplômes nationaux ou diplômes de l'Observatoire) est également ouverte à toute personne en reprise d'études qui assiste alors aux mêmes enseignements que les étudiants (peuvent être suivis des modules ou la totalité du diplôme).
- **Formations proposées**
 - [Diplômes d'Université de l'Observatoire de Paris](#)
 - [Formation des professeurs](#)

La *validation des acquis* peut vous permettre dans certains cas d'individualiser et de raccourcir votre parcours de formation.

Objectifs

- Proposer à chaque personne la possibilité de valider les acquis de son expérience professionnelle et personnelle, et de suivre un parcours individualisé.
- Répondre aux besoins de formation des entreprises, administrations ou collectivités et de leurs salariés.

- Mettre l'expertise de ses enseignants chercheurs et les équipements de ses laboratoires à la disposition des entreprises.

La formation tout au long de la vie

La formation continue s'adresse également aux particuliers, salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, qui souhaitent acquérir un diplôme ou une nouvelle qualification, accéder à l'enseignement supérieur, suivre une formation à finalité culturelle.

L'Observatoire de Paris propose des **formations spécifiquement conçues et aménagées pour un public relevant de la Formation Continue** : diplômes nationaux, diplômes d'université, formations qualifiantes (stages courts, séminaires,...).

Domaines de compétences

Sciences et technologie : astronomie, astrophysique, techniques instrumentales, informatique scientifique, informatique multimédia

Rapprochez-vous de la composante concernée par la formation qui vous intéresse afin de connaître les modalités de recrutement et les tarifs.

- L'ensemble de l'offre de formation initiale de l'Observatoire de Paris (diplômes nationaux ou diplômes de l'Observatoire) est également ouverte à toute personne en reprise d'études qui assiste alors aux mêmes enseignements que les étudiants (peuvent être suivis des modules ou la totalité du diplôme).
- **Formations proposées**
 - Diplômes d'Université de l'Observatoire de Paris
 - Formation des professeurs

La *validation des acquis* peut vous permettre dans certains cas d'individualiser et de raccourcir votre parcours de formation.

Objectifs

- Proposer à chaque personne la possibilité de valider les acquis de son expérience professionnelle et personnelle, et de suivre un parcours individualisé.
- Répondre aux besoins de formation des entreprises, administrations ou collectivités et de leurs salariés.
- Mettre l'expertise de ses enseignants chercheurs et les équipements de ses laboratoires à la disposition des entreprises.